

# Ecoles Maison pour la science en Centre-Val de Loire

---



*“Sans la curiosité de l’esprit, que serions-nous ? Telle est la beauté et la noblesse de la science : un désir sans fin de repousser les frontières du savoir, de traquer les secrets de la matière et de la vie sans idée préconçue des conséquences éventuelles”*

**Marie Curie.**



## Table des matières

<b>LE PROJET DES ECOLES MAISON POUR LA SCIENCE EN CENTRE-VAL DE LOIRE .....</b>	<b>3</b>
MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF DES ECOLES MAISON POUR LA SCIENCE EN CENTRE-VAL DE LOIRE .....	4
OBJECTIFS.....	4
S'APPUYER SUR LA LIAISON ECOLES COLLEGE .....	5
EFFETS ATTENDUS.....	6
<b>ORGANISATION DU PROJET .....</b>	<b>7</b>
FINANCEMENT .....	7
CHARTRE TRIPARTITE : ECOLE – COLLEGE – MPLS.....	8
OUVERTURES POSSIBLES.....	11
<b>INFOGRAPHIES DU PROJET .....</b>	<b>12</b>
VISION D'ENSEMBLE DU PROJET .....	12
ORGANISATION .....	13





## Le projet des Ecoles Maison pour la science en Centre-Val de Loire

Le réseau des collèges *La main à la pâte* vise à favoriser au sein des classes, une pratique de la science et de la technologie attrayante, créative, contemporaine et formatrice, en s'appuyant sur des relations privilégiées avec des chercheurs, des ingénieurs et des techniciens. Ce réseau partage les principes communs suivant :

- Impliquer plusieurs disciplines scolaires autour de thèmes scientifiques
- Tisser des liens entre les établissements (élèves, enseignants, équipe pédagogique) et les acteurs de la science et la technologie
- Développer des activités et des projets favorisant une pratique active de la science par l'élève
- Mettre en réseau des équipes enseignantes au niveau local et national
- Valoriser les réalisations auprès des familles et des acteurs du territoire

Vingt-huit collèges en Centre-Val de Loire ont donc développé un ensemble d'activités et de pratiques en lien avec des scientifiques et ont bénéficié d'un accompagnement pédagogique et scientifique de la Maison pour la science en Centre-Val de Loire, du rectorat de l'académie d'Orléans-Tours et des universités d'Orléans et de Tours.

**La mise en place d'un réseau des « Ecoles Maison pour la science en Centre-Val de Loire » a pour intention d'améliorer la liaison école collège en prenant appui sur les établissements Collèges La main à la pâte, d'inscrire les projets Collèges Lamap dans la continuité du cycle 3, de valoriser et d'étendre le parrainage scientifique, de profiter de l'expertise atteinte par les référents des collèges Lamap. A partir de la rentrée 2024, ce dispositif est également ouvert aux établissements volontaires non labélisés « La main à la pâte ».**





## Mise en œuvre du dispositif des Ecoles Maison pour la science en Centre-Val de Loire

Une classe d'une école du secteur géographique d'un collège est accompagnée pour la réalisation d'un projet de sciences.

La marraine ou le parrain scientifique de l'école sera, dans un premier temps, le professeur référent du collège du secteur de l'école.

Son expertise acquise grâce au réseau des collèges Lamap ; à l'accompagnement de la MPLS et de la fondation lui permet de posséder toutes les compétences nécessaires à ce parrainage.

Le parrainage est limité à une thématique et sera mis en place sur une période.

Le nombre d'interventions en co-animation avec le professeur des écoles est limité à 3 séances de deux heures.

La Maison pour la science accompagnera la mise en œuvre de ce dispositif en proposant un accompagnement pédagogique, en facilitant les temps de concertation entre professeurs des collèges et professeurs des écoles, en prêtant éventuellement du matériel.

Des temps de formation seront proposés, ils auront pour objectifs de :

- Faire vivre une démarche d'investigation
- Reprendre l'articulation et les enjeux de cette démarche
- Définir le projet
- Co-construire les séances d'intervention
- Etablir le calendrier
- Mutualiser les différentes expériences du réseau

A ce temps de formation, seront conviés : le chef d'établissement du collège, le directeur / directrice de l'école afin de faciliter l'opérationnalisation du dispositif.

Il serait sans doute intéressant d'y associer également les IEN de circonscriptions.

## Objectifs

Les objectifs de la mise en place de ce nouveau dispositif sont nombreux :

- Elargir le dispositif des collèges Lamap aux écoles de secteur
- Proposer aux classes des écoles un projet de sciences prenant appui sur l'investigation
- Réinvestir l'expertise acquise grâce à l'accompagnement de la MPLS des professeurs référents
- Créer un réseau Ecoles-Collèges ayant une culture commune de l'enseignement des sciences
- Mutualiser l'utilisation du matériel entre collèges et écoles
- Faciliter la continuité pédagogique entre écoles et collèges
- Faciliter les échanges de pratiques entre écoles et collèges





## S'appuyer sur la liaison écoles collège

Au regard des textes officiels, la liaison Ecoles-Collège s'organise autour de quatre points saillants :

- Une nécessaire continuité pédagogique
- Un suivi favorisé par le socle commun
- Une meilleure continuité des parcours scolaires
- Le conseil école-collège

Chacun de ces 4 points peut être renforcé par la mise en place du dispositif Ecoles Maison pour la science en Centre-Val de Loire, comme par exemples :

- Concertation entre enseignants
- Harmonisation des pratiques
- Progressivité des exigences méthodologiques
- Progressivité dans la construction des notions scientifiques du cycle 3
- Harmonisation des pratiques d'évaluation
- Renforcement des liens entre écoles et collège
- Renforcement de la continuité pédagogique
- Organisation et répartition des programmes du cycle 3
- Dynamisation du conseil écoles-collège

Textes officiels relatifs à la liaison écoles-collège :

- [Article L401-4](#) (conseil écoles-collège) ;
- [Articles D401-1 à D401-4](#) (conseil écoles-collège) ;
- [Article D311-10](#) (organisation de la scolarité en cycles) ;
- [Articles D311-6 à D311-9](#) (le livret scolaire de la scolarité obligatoire : contenu, renseignement, transmission) ;
- [Article D321-14](#) (membres du conseil de cycle 3) ;
- [Article R421-41-3](#) (compétences du conseil pédagogique).





## Effets attendus

Faciliter les liaisons écoles- collège

Faciliter l'adaptation des élèves lors du passage en 6e

Faciliter les échanges de pratiques

Travailler en cohérence le cycle 3

Valoriser l'investissement des professeurs référents des collèges Lamap

Créer une culture commune de l'investigation et de la démarche scientifique





## Organisation du projet

### Financement

Les besoins de financement pour ce dispositif seront pris en charge par la Maison pour la science en Centre-Val de Loire.

Les professeurs référents seront rémunérés en fonction du temps d'intervention dans l'école.

L'école étant une école de secteur, dans la même agglomération ou dans l'agglomération limitrophe, des moyens supplémentaires pour les frais de déplacement ne sont donc pas nécessaires à la mise en place de ce dispositif.

Cependant, l'édition d'ordres de mission, permettant d'encadrer les déplacements, sera nécessaire.







## Charte tripartite : Ecole – Collège – MPLS



### Charte de parrainage Ecole La main à la pâte en Centre-Val de Loire



#### Préambule

Le réseau des collèges La main à la pâte vise à favoriser au sein des classes, une pratique de la science et de la technologie attrayante, créative, contemporaine et formatrice, en s'appuyant sur des relations privilégiées avec des chercheurs, des ingénieurs et des techniciens. Vingt-six collèges en Centre-Val de Loire ont donc développé un ensemble d'activités et de pratiques en lien avec des scientifiques et ont bénéficié d'un accompagnement pédagogique et scientifique de la Maison pour la science en Centre-Val de Loire, du rectorat de l'académie d'Orléans-Tours et des universités d'Orléans et de Tours.

Forts de cette expérience, la Maison pour la science en Centre-Val de Loire et le rectorat de l'académie d'Orléans-Tours, proposent aux écoles du secteur des collèges La main à la pâte d'intégrer le dispositif des Ecoles Maison pour la science en Centre-Val de Loire. A partir de la rentrée 2024, ce dispositif est également ouvert aux établissements volontaires non labélisés « La main à la pâte ».





## **Le dispositif des Ecoles La main à la pâte en Centre-Val de Loire**

Le dispositif des Ecoles la main à la pâte en Centre-Val de Loire a pour objectif d'accompagner des écoles dans la construction d'un projet scientifique.

Le professeur référent du collège de secteur de l'école devient, dans le cadre de ce dispositif, le parrain scientifique de l'établissement.

Le parrainage est limité à une thématique, mise en place sur une période.

Le nombre d'intervention en co-animation avec le professeur des écoles est limité à 3 séances de deux heures.

### **Les engagements**

La présente Charte a pour objet de préciser l'engagement des parties pour la mise en œuvre du projet « Ecole La main

à la pâte en Centre-Val de Loire» entre l'école ..... le collège .....  
et la maison pour la science en Centre-Val de Loire.

#### Les engagements de la Maison pour la science

- Assure un suivi du projet
- Propose des actions de formation aux professeurs impliqués dans le projet,
- Valorise les actions du dispositif
- Organise annuellement des rencontres du réseau des Ecoles La main à la pâte en Centre-Val de Loire afin de capitaliser et mutualiser les expériences et ressources.
- Propose une évaluation du dispositif

#### Les engagements de l'école

- Met en œuvre un projet scientifique au sein d'une classe de l'école
- Facilite l'accueil du parrain scientifique, représenté par le professeur du collège Lamap
- Facilite la participation du professeur des écoles aux temps de formation proposés par la MPLS
- Participe à l'évaluation proposée par la Maison pour la science
- Renseigne le bilan d'activité proposé par la MPLS

#### Les engagements du collège partenaire

- Permet au professeur référent d'intervenir dans une classe d'une école primaire du secteur
- Facilite la sortie du matériel du laboratoire de science ou de technologie pour la réalisation des séances en écoles
- Inscrit cette dynamique dans le projet de l'établissement et dans la durée
- Facilite la participation du professeur référent aux actions de formation et aux réunions du réseau nécessaires à la mise en œuvre du projet





- Participe à l'évaluation proposée par la Maison pour la science
- Renseigne le bilan d'activité proposé par la MPLS

### **Durée**

La présente charte prend effet à compter de sa date de signature pour une durée de deux ans et pourra être renouvelée.

A ..... le .....

**Christophe Beaubras** .....

Directeur de la Maison pour la  
science en CVL

.....  
Directeur /directrice de l'école

.....  
Principal(e) du collège

Charte validée par l'inspecteur / l'inspectrice de l'éducation nationale .....





## Ouvertures possibles

Possibilité d'associer le parrain scientifique du collège Lamap pour des interventions conjointes.

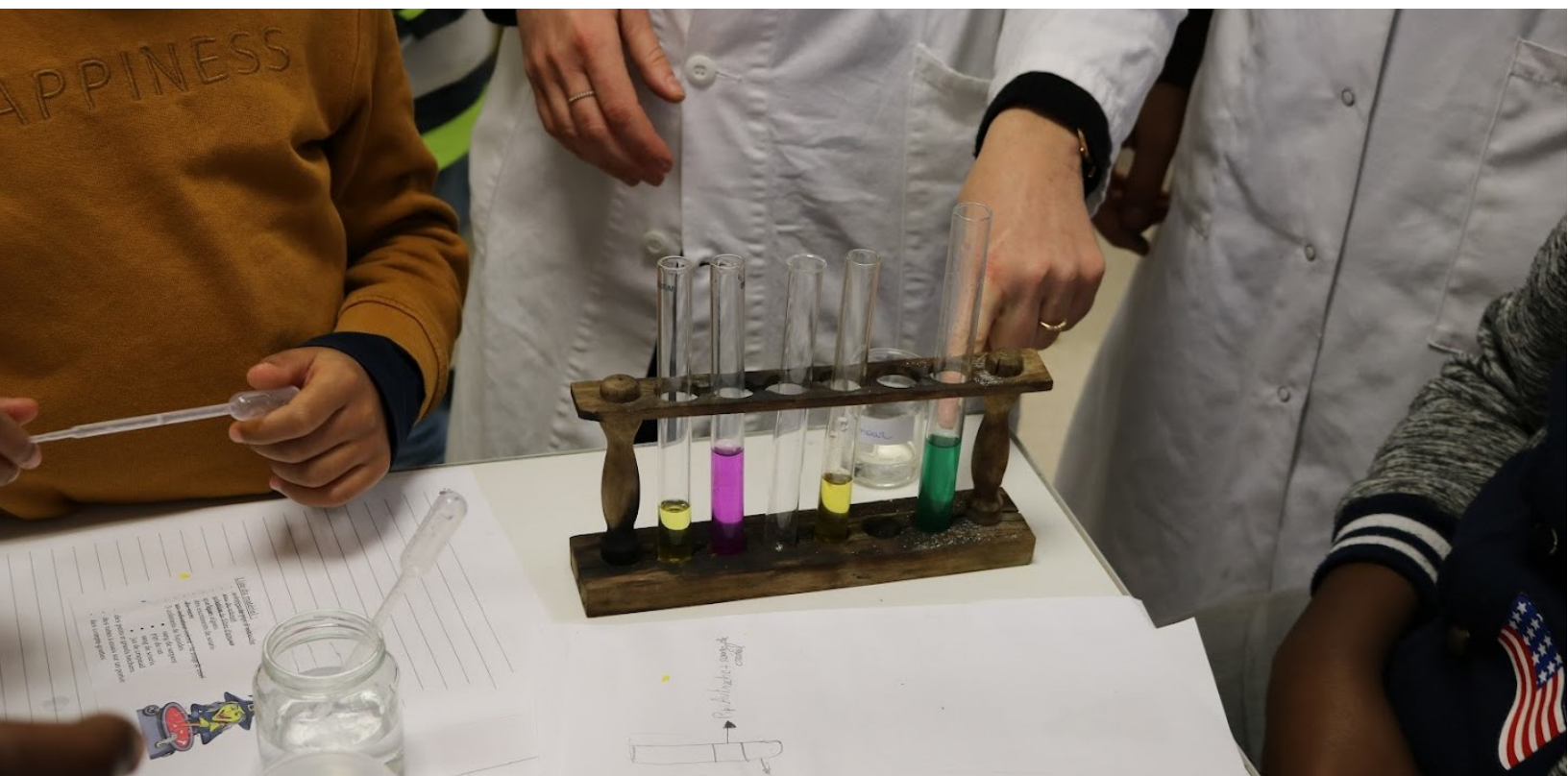
Possibilité d'associer la MPLS pour un apport ponctuel.

Possibilité d'utiliser les malles mérites.

Possibilité d'utiliser les malles du CREST.

La Maison pour la science en Centre-Val de Loire pourra accompagner les projets par l'achat de matériel.

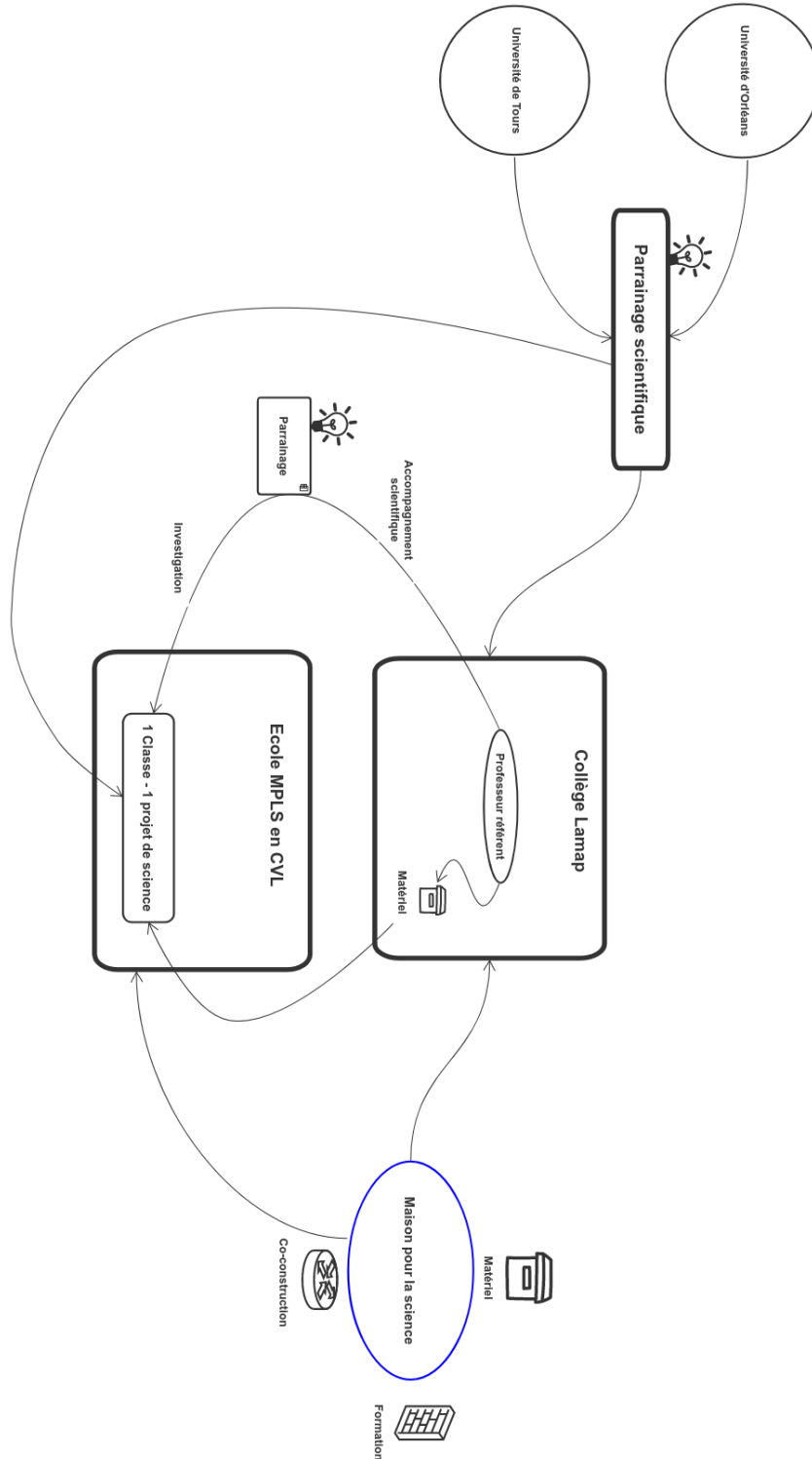
Ce matériel sera mis à disposition des équipes puis restitué en fin de projet.





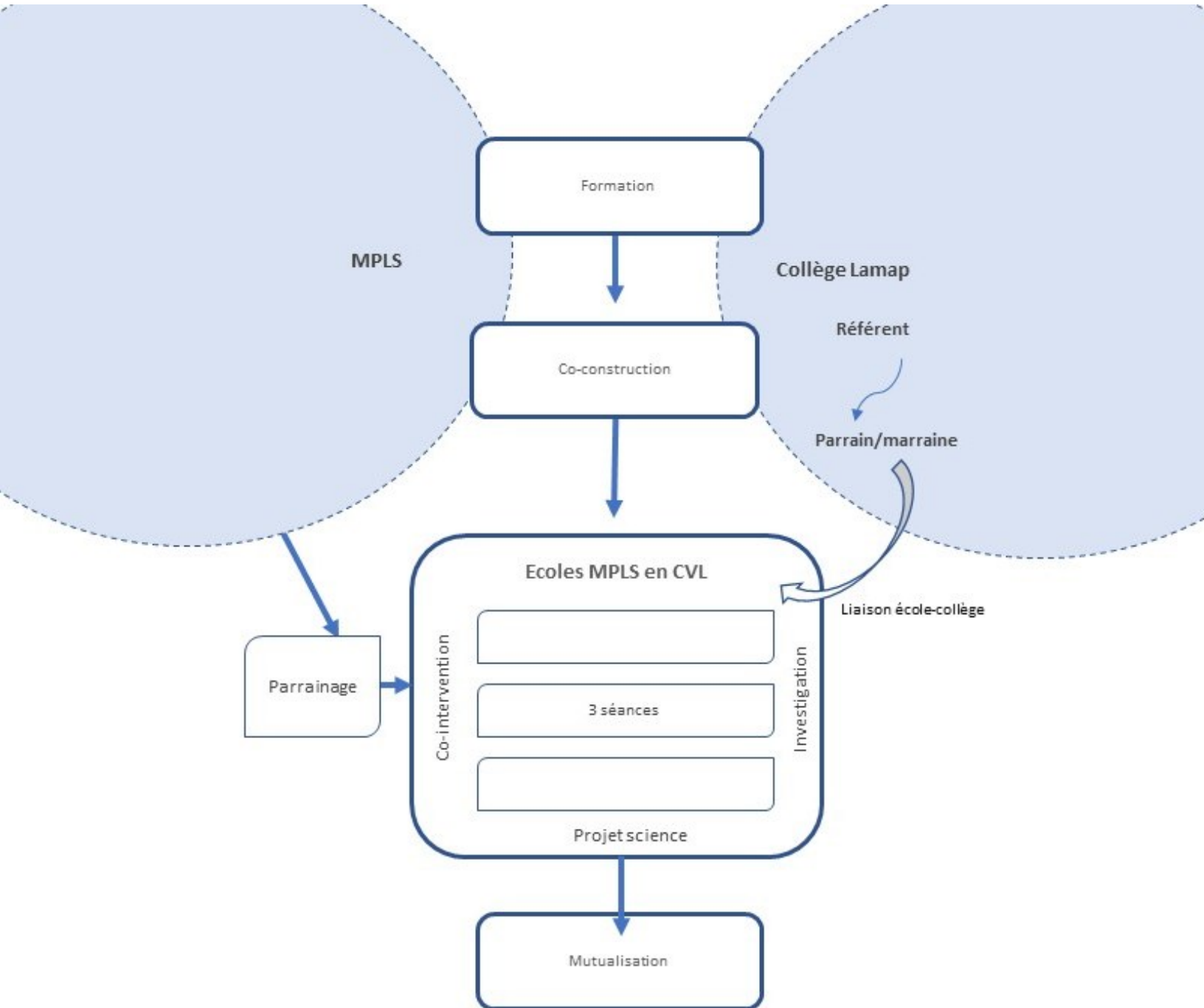
## Infographies du projet

### Vision d'ensemble du projet





## Organisation





# Ecoles Maison pour la science en Centre-Val de Loire

